

## CADRE FONCTIONNEL

### du Dialogue Compétitif lancé pour la Modernisation des Techniques de tontes et l'Entretien des Talus Engazonnés de l'AccorHotels Arena

#### Article 1 : OBJET DU DIALOGUE COMPETITIF

Le présent dialogue compétitif a pour objet de définir le meilleur opérateur capable de réaliser la modernisation des techniques de tonte et l'entretien des talus engazonnés de l'AccorHotels Arena située dans le 12ème arrondissement de Paris.

En complément de l'objet principal du marché des prestations de services, qui est :

- La modernisation des techniques de tonte
- L'entretien des talus engazonnés

le marché sera complété de prestations accessoires comprenant :

- L'entretien maintenance du matériel de tonte fourni par le Titulaire.
- L'entretien maintenance du système de modernisation des techniques de tonte;
- L'entretien maintenance des installations d'arrosage automatique déjà en place.

#### Article 2 : PERIMETRE DU MARCHE

La présente consultation concerne l'entretien de l'ensemble des talus engazonnés de l'AccorHôtels Arena soit environ 8000 m<sup>2</sup>.

Lieu d'exécution des prestations de services : 8 boulevard de Bercy 75012 PARIS – France

#### Article 3 : DESCRIPTION DU SITE, DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES TALUS ATTENDUES, DU SYSTEME DE TONTE ACTUEL

##### 3.1 configuration des lieux

L'AccorHôtels Arena dispose de façades constituées de pans inclinés à environ 45° recouvertes de pelouse représentant une surface de 8000 m<sup>2</sup>.

- Talus bas : 3400 m<sup>2</sup>
- Talus haut : 4600 m<sup>2</sup> Les talus engazonnés ont une pente de 45° maximum et sont répartis en deux zones successives, séparées par une circulation horizontale appelée « Promenade »
- Talus Hauts

Les talus haut d'une surface de 4600 m<sup>2</sup>, répartis en huit (8) talus séparés par les verrières. Chaque talus est constitué de deux (2) facettes formant ainsi un changement de direction. Ces talus ont une hauteur de dix huit (18) mètres linéaires.

Chaque talus dispose en partie haute d'une zone technique plus ou moins large suivant sa localisation. Ces zones sont accessibles par des portes aménagées dans l'attique. La partie haute des talus a été équipée d'une lisse ronde qui permet actuellement la circulation d'un chariot de renvoi des câbles de traction de la tondeuse thermique évoluant sur ces pans inclinés.

- Talus bas

Les talus bas d'une surface de 3 400 m<sup>2</sup> sont répartis en sept (7) talus séparés par les verrières. En général, chaque talus est constitué de 2 facettes formant un changement de direction. Ces talus ont une hauteur de neuf (9) mètres linéaires. Ces talus sont accessibles par la promenade ou par la chaussée basse.

Des talus à faible pente (environ 500 m<sup>2</sup>) sont situés de part et d'autre de l'entrée du studio.

### **3.2 Prestations attendues concernant l'entretien des talus engazonnés**

Le tonte de l'ensemble des talus ne devra pas excéder une semaine. La hauteur du gazon ne devra pas dépasser 5 à 6 cm en toute saison. Les gazons devront avoir constamment un aspect dense et uniformément vert.

La durée des opérations de tonte devra être en adéquation avec les performances du matériel retenu par le Titulaire.

L'entretien des talus engazonnés, comprendra, sans que l'énumération en soit limitative, la tonte, les arrosages, les traitements, la fertilisation, le désherbage y compris celui de surfaces impéméabilisées, le nettoyage y compris celui des caniveaux haut et bas, le ramassage et l'évacuation des déchets.

### 3.3 description du système de tonte actuel

Le site utilise actuellement un dispositif imaginé et mis en œuvre à l'ouverture initiale (1983) : la tonte est assurée par une tondeuse thermique tractée par un groupe hydraulique lui-même entraîné par la prise de force d'un tracteur. Tondeuse et groupe hydraulique de traction ont été spécifiquement développés pour la tonte des talus de l'AccorHotels Arena, anciennement POPB.

La conduite du dispositif est assurée par deux (2) opérateurs. L'un en partie basse, l'autre en partie haute assurant :

- Le pilotage de l'équipement sur ces phases de montée et descente ;
- La translation de l'élément de coupe le long d'un tube en partie haute.

Ce dispositif n'assure pas de façon optimum la sécurité du second travailleur situé en haut du talus et devant déplacer le chariot de renvois des poulies de traction de la tondeuse en l'absence de protection collective.

Le matériel est en fin de vie.

#### Article 4 : ATTENDUS CONCERNANT LA MODERNISATION DES TECHNIQUES DE TONTE

Le Titulaire devra concevoir et réaliser un système permettant de moderniser les opérations de la tonte des pans inclinés à 45°.

Si nécessaire il procédera à l'adaptation du matériel de tonte qu'il proposera de même qu'à l'adaptation du site.

Le système devra permettre :

- A un unique opérateur, situé sur la promenade, de commander à distance le ou les systèmes de tonte permettant ainsi de supprimer toute intervention régulière d'opérateur en partie haute des talus hauts ;
- De limiter le nombre de matériels différents utilisés afin d'en faciliter l'entretien et le renouvellement. Dans cette optique on privilégiera un système permettant une mobilité du matériel de tonte sur l'ensemble des pans inclinés des talus sauf si des solutions alternatives plus avantageuses peuvent être proposées pour les talus bas notamment (robots, intervention depuis le bas, bras permettant une intervention depuis la promenade, etc.) ;
- De déplacer le matériel en sécurité renforcée (proximité du public pendant les opérations de tonte) par la mise en place d'un dispositif anti chute/anti retournement rapporté ;

On privilégiera l'utilisation de machines permettant de réaliser un maximum de prestations de façon à rationaliser l'entretien du parc.